



Demande de renseignement sur ma situation étant donné que je suis sous protection juridique

Par **Bab_67**, le **03/07/2023** à **00:47**

Bsr. Je suis sous curatelle renforcée par psychiatre et famille comment faire pour l'ôter je me suis renseigné... Certificat de mon psychiatre !?? Et lettre au juge... C'est abusé je n'ai jamais eu de souci avec ma banque un oubli de papier ma mise dans une dette qui n'est toujours pas réglée après 3 ans

Par **Marck.ESP**, le **03/07/2023** à **07:51**

Bonjour

Intervenant souvent dans ce genre de situation, lorsqu'il y a des difficultés dans la gestion financière ou surendettement. Je sais qu'elle est l'aboutissement d'une accumulation de problèmes. Nous ne connaissons pas votre situation et seul le juge compétent peut être convaincu, c'est là votre tâche car lui seul peut décider de lever la mesure après avis médical. De toute manière la curatelle doit prendre fin automatiquement à son échéance... ou être renouvelée après réexamen de votre situation,

Par **youris**, le **03/07/2023** à **17:34**

bonjour,

le juge a prononcé cette mise sous tutelle à la demande d'une ou des personnes ci-dessous :

Personne à protéger

Personne qui vit en couple: Mariage, Pacs ou concubinage (union libre) avec la personne à protéger

Parent ou allié: Personnes liées par des liens résultant du mariage et non du sang (par exemple, beau-frère belle-mère)

Personne entretenant avec le majeur des liens étroits et stables

Personne qui exerce déjà la mesure de protection juridique (curateur ou tuteur)

Procureur de la République

à cette demande, a été joint un certificat médical circonstancié établi par un médecin figurant sur une liste établie par le procureur de la République.

il ne faut pas oublier que cette mesure a été prise pour vous protéger.

salutations